



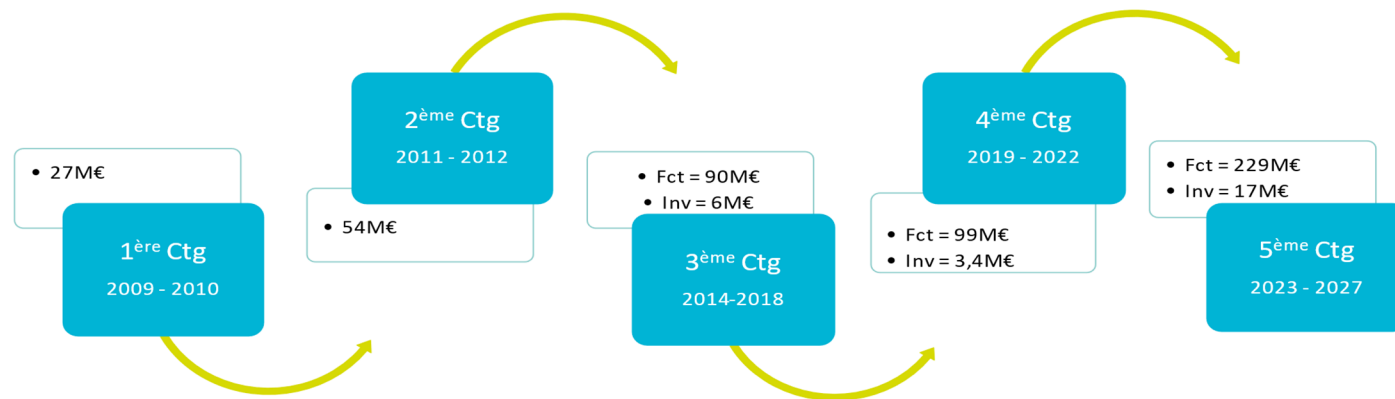
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES *de Saint-Paul* 2023 - 2027



La Ctg à Saint-Paul

Saint-Paul est la deuxième ville à avoir contractualisé la Convention Territoriale Globale de services aux familles.

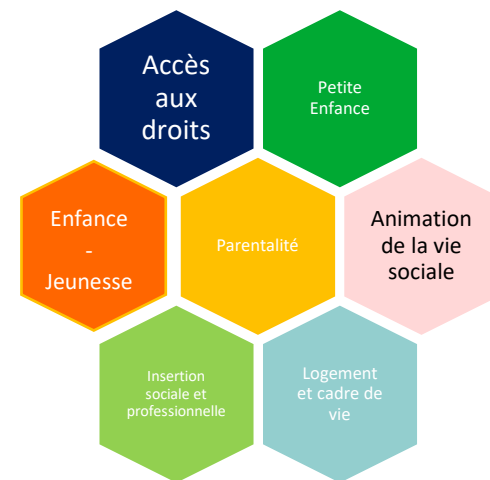
Elle contractualise sa 5^{ème} Ctg pour la période 2023-2027.



Elle œuvre ainsi aux côtés de la Caisse d'Allocations familiales afin de

- ✓ Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- ✓ Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- ✓ Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
- ✓ Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle.

La Ctg nouvelle génération repose sur 7 thématiques :



L'Insertion sociale et professionnelle - Les Engagements 2023-2027

Orienter les publics bénéficiaires du Rsa majoré vers les partenaires de confiance

Assurer l'accompagnement individuel et collectif des familles à la levée des freins (mode de garde, logement, emploi, transport, ...)

Poursuivre l'accompagnement budgétaire et la lutte contre la précarité alimentaire

Le Logement et cadre de vie – Les Engagements 2023-2027

Traiter les situations de non-décence

Lutter contre les bailleurs indécents et les marchands de sommeil

Traiter les situations d'impayés de loyers

Soutenir les résidences sociales de type "foyers de jeunes travailleurs"

Soutenir l'amélioration légère des résidences principales

La Ctg à Saint-Paul

Les thématiques majeures développées dans le cadre de cette nouvelle Ctg seront

- la Jeunesse 12-25 ans
- la Parentalité
- l'Animation de la Vie sociale

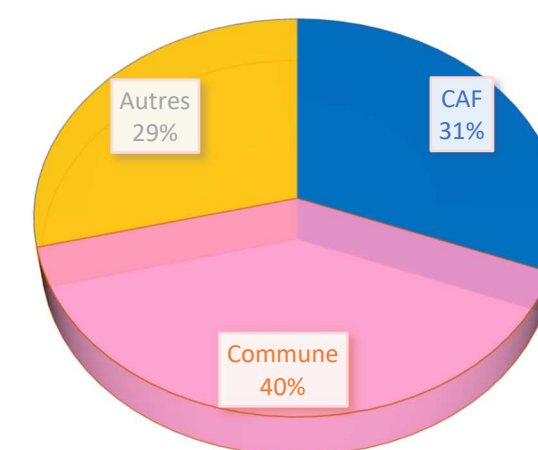
Pour un budget global de près de
229 millions d'euros en Fonctionnement et
17 millions d'euros en Investissement

Répartition des dépenses par thématique



- Accès aux droits et aux services
- Enfance - Jeunesse
- Parentalité
- Insertion sociale et professionnelle
- Ingénierie
- Petite Enfance
- PARS
- Animation de la Vie sociale
- Logement et cadre de vie

Répartition des financements



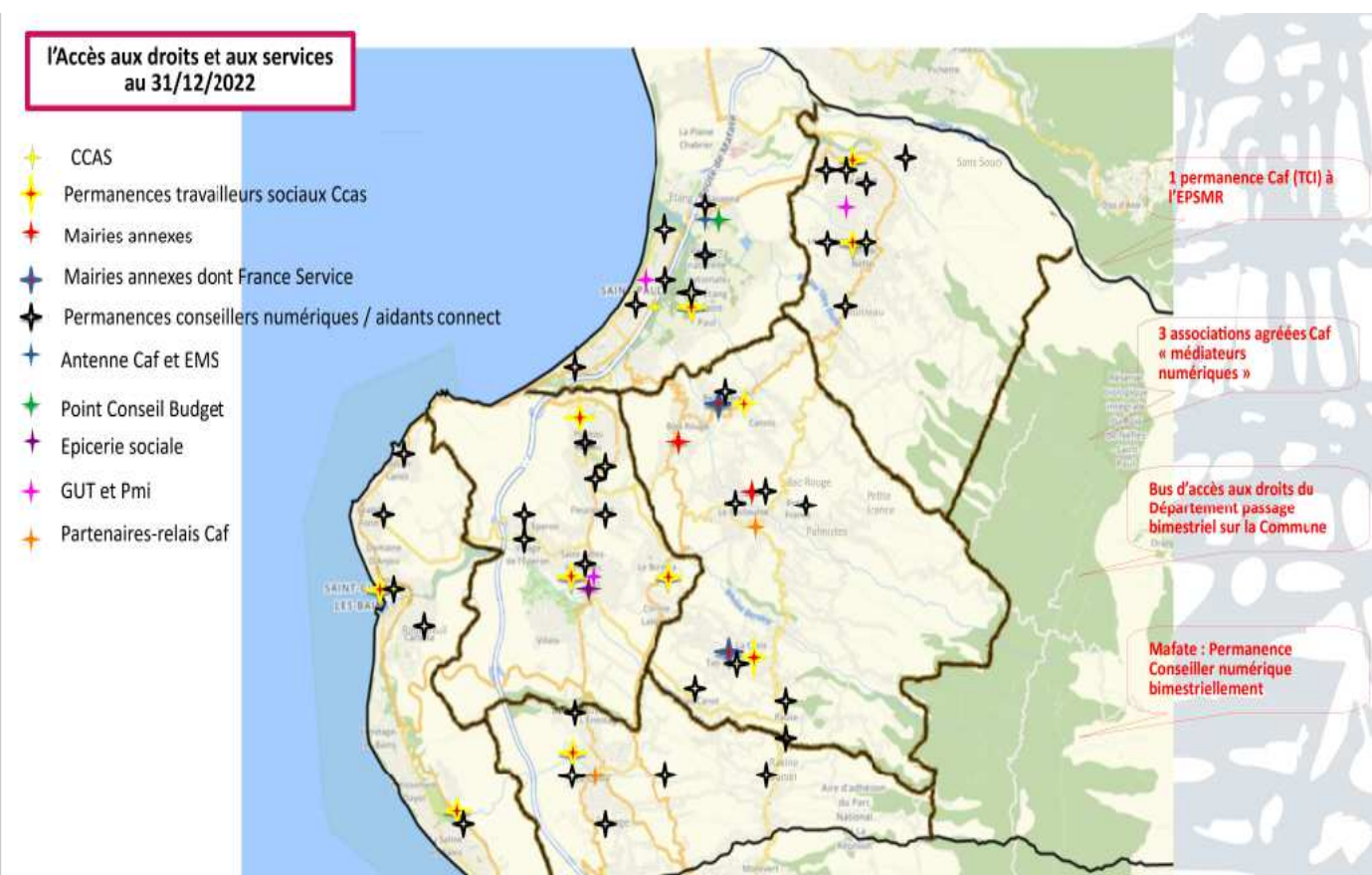
L'Accès aux droits et aux services

17% des Saint-Paulois sont touchés par l'illettrisme ou l'illectronisme, les plus de 60 ans étant les plus concernés.

30% des allocataires n'utilisent pas le site internet de la Caf.

Partenaires institutionnels et associatifs disposent de nombreux outils d'accès aux droits en direction de la population, certains dans une démarche « d'aller vers » :

- Caisse d'Allocations familiales : 1 guichet d'accueil, 1 espace multi-services, 1 permanence (TCI) à l'EPSMR, 2 partenaires-relais (Arep et AD2S), 3 associations qualifiées « médiateurs numériques »
- Ccas : 10 travailleurs sociaux (AS, TISF, Educatrice de rue, CESF)
- Ville : 3 écrivains publics, 6 conseillers numériques, 20 aidants-connect, formés aux outils numériques de la Caf, Cgss, Impôts, Ameli, retraites, SACEM, et assurant des permanences dans les mairies annexes et les équipements de proximité (41 sites)
- Département : 1 Territoire d'actions sociales (TAS Ouest), 2 Maisons Départementales (Savanna et Saint-Gilles les Hauts), 1 accueil social décentralisé à Saint-Gilles les Bains et 1 bus d'accès aux droits



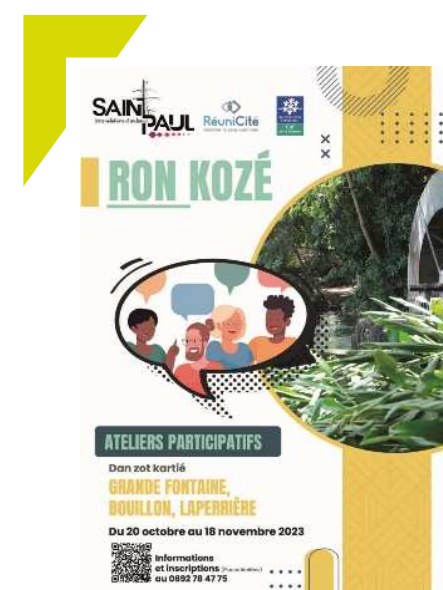
L'Animation de la Vie sociale – Les Engagements 2023-2027

Structurer un Schéma directeur de l'Animation de la Vie sociale en visant le développement de nouveaux équipements, une meilleure couverture du territoire, ...

Assurer la coordination des dispositifs par le recrutement d'un chargé de coopération thématique

Accompagner la montée en compétence des EVS (gestion administrative et financière, mobilisation des habitants)

Encourager l'ouverture des premiers Centres sociaux et Tiers-Lieux Jeunes

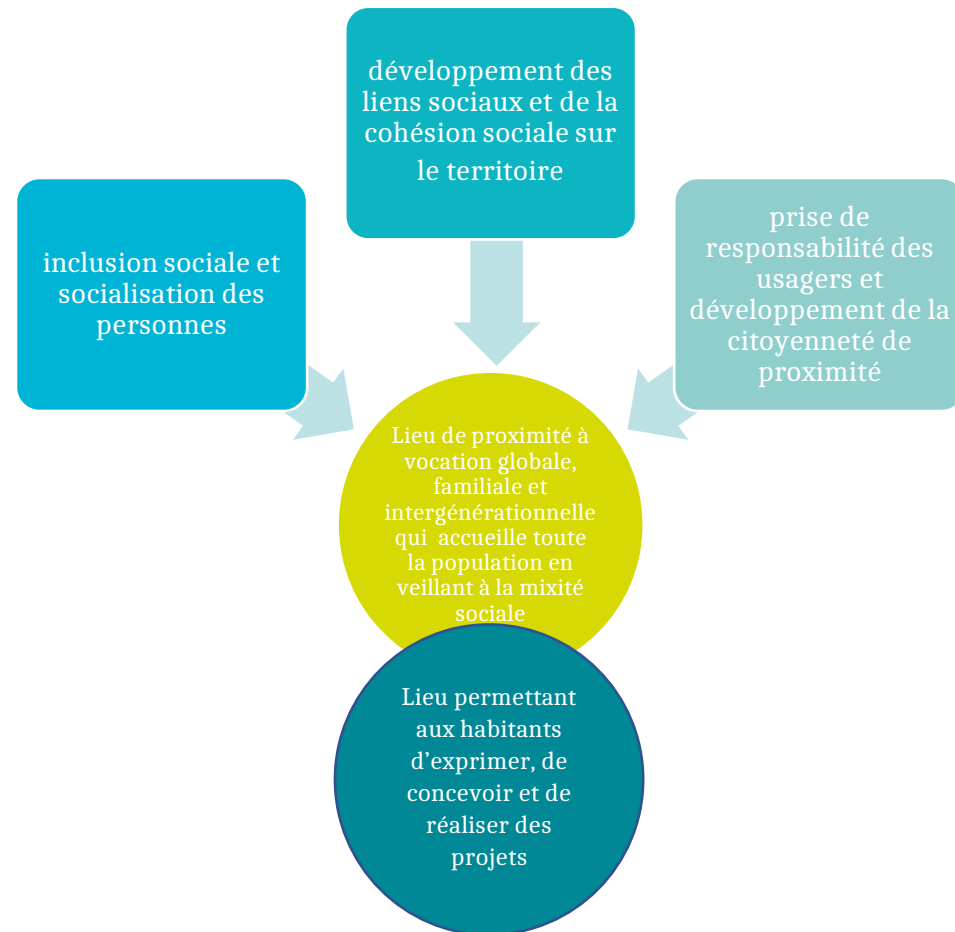


A la demande du Conseil des Habitants d'ouvrir un centre social à Grande Fontaine, des ateliers participatifs sont menés depuis Mai 2023 autour de thématiques repérées par les habitants : valorisation du patrimoine, formation et insertion des Jeunes, accompagnement à la parentalité, animations socio-culturelles et sportives, développement économique du quartier, accompagnement des associations.

L'Animation de la Vie sociale

L'Animation de la Vie sociale est un outil de cohésion sociale distinct d'une plateforme associative ou d'une Maison France Services.

- 2 dispositifs-leviers de l'AVS :
- l'Espace de vie sociale (Evs)
 - le centre social.



Seules 3 structures associatives sont agréées Evs sur le territoire de Saint-Paul, qui ne présente aucun centre social.

Le tissu associatif saint-paulois en général et les EVS en particulier ont besoin d'être accompagnés de manière à acquérir ou s'appuyer sur les compétences de gestion qui leur manque.

Il a besoin d'être mieux structuré de manière à pouvoir :

- identifier les structures les plus à même de porter des Evs, voire un centre social
- renforcer et dynamiser les volontés de la population pour agir sur la vie sociale saint-pauloise
- partager sur les projets mis en œuvre et les bonnes pratiques
- mieux orienter et concentrer les moyens de la Commune envers ces associations pour servir le projet de territoire et gagner en efficience.

L'Accès aux droits et aux services - Les Engagements 2023 - 2027

Il s'agira de développer une offre territoriale et de proximité, en adéquation avec les besoins des habitants, de lutter contre toutes les formes d'isolement et de précarité, et de garantir un accès territorialement attentionné aux droits sociaux.

Co-animer avec les partenaires des ateliers de facilitation numérique à destination des allocataires de la Caf notamment

Etudier la faisabilité d'une reprise de la permanence Caf à Saint-Gilles les Hauts et du Mobi' Caf sur Plateau Caillou

Accompagner les agents sociaux de la Commune et des structures associatives à l'utilisation des outils numériques développés par la Branche Famille



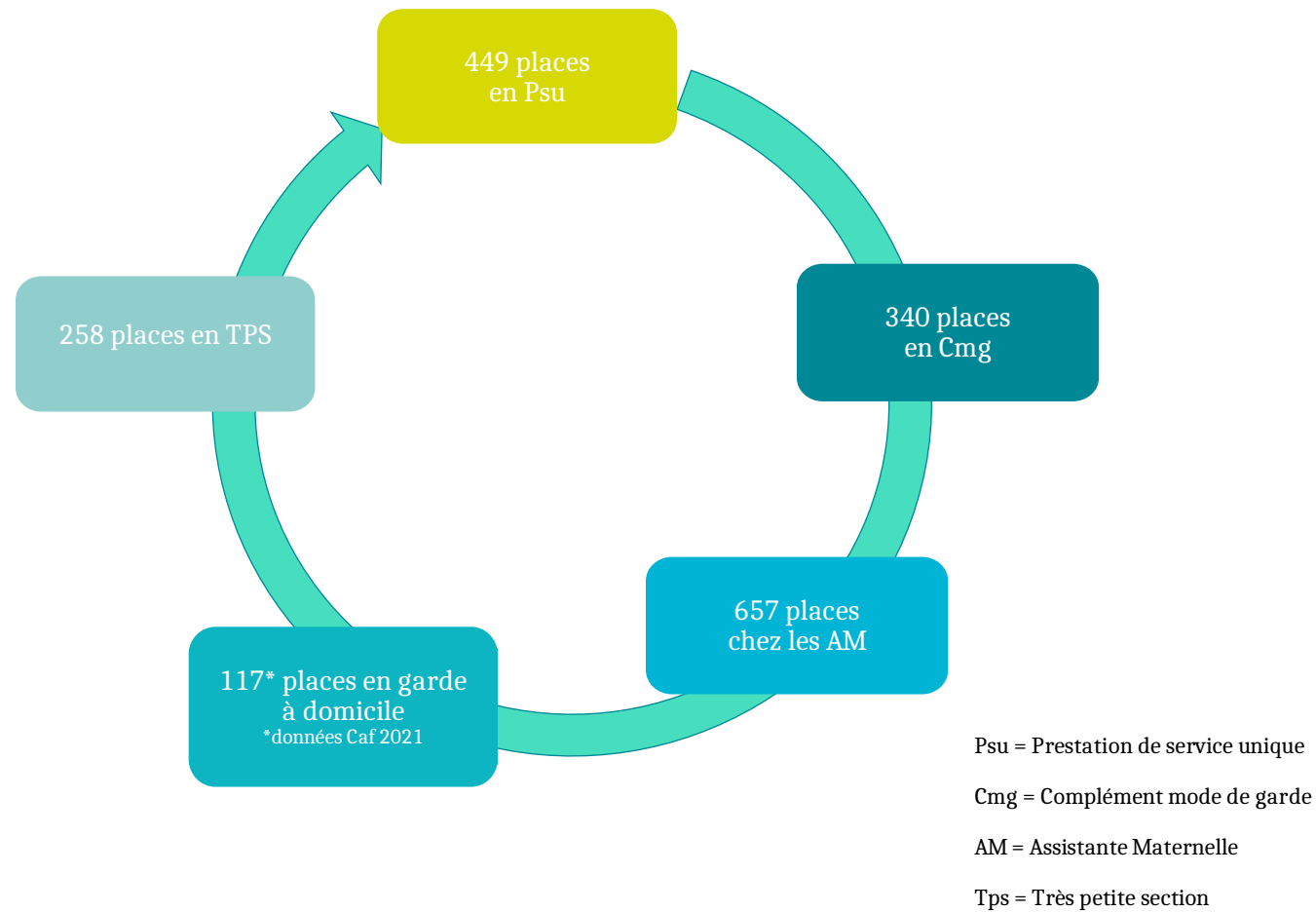
Ouverture de 2 Maisons France Service à Bellemène et Tan Rouge Mars 2023

La Petite Enfance

L'offre d'accueil des moins de 3 ans à Saint-Paul :

1821 places en accueil collectif et individuel

392 demandes sont encore sur liste d'attente



La Prestation de Service Unique (Psu)

- > Ce dispositif a été conçu pour mieux répondre aux besoins des familles en soutenant la diversification des modes d'accueil, en favorisant la mixité sociale et l'accessibilité des structures à toutes les familles.
- > Cette prestation complète les participations familiales.
- > Les participations familiales sont calculées selon un barème national fixé par la Cnaf.
- > Les réservations de berceau et la tarification se font à l'heure.

L'Accompagnement à la Parentalité – Les Engagements 2023 – 2027

Mettre en place une instance de concertation et de coopération des acteurs de la parentalité

Structurer la coordination des dispositifs par le recrutement d'un chargé de coopération thématique

Encourager le développement des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap)

Développer l'ouverture de Lieux d'accueil enfants-parents (Laep)

Systematiser les dispositifs de prévention de l'échec scolaire là où le besoin est avéré (Clas, extension du Pre hors QpV)

Apporter une attention particulière aux familles plus fragiles en renforçant les dispositifs dédiés (intermédiation financière via l'ARIPA, médiation familiale, espaces de rencontres)

Accompagner les actions enfants-parents par la mise en place de projets qualitatifs (parentalité aquatique, conférences, formations)

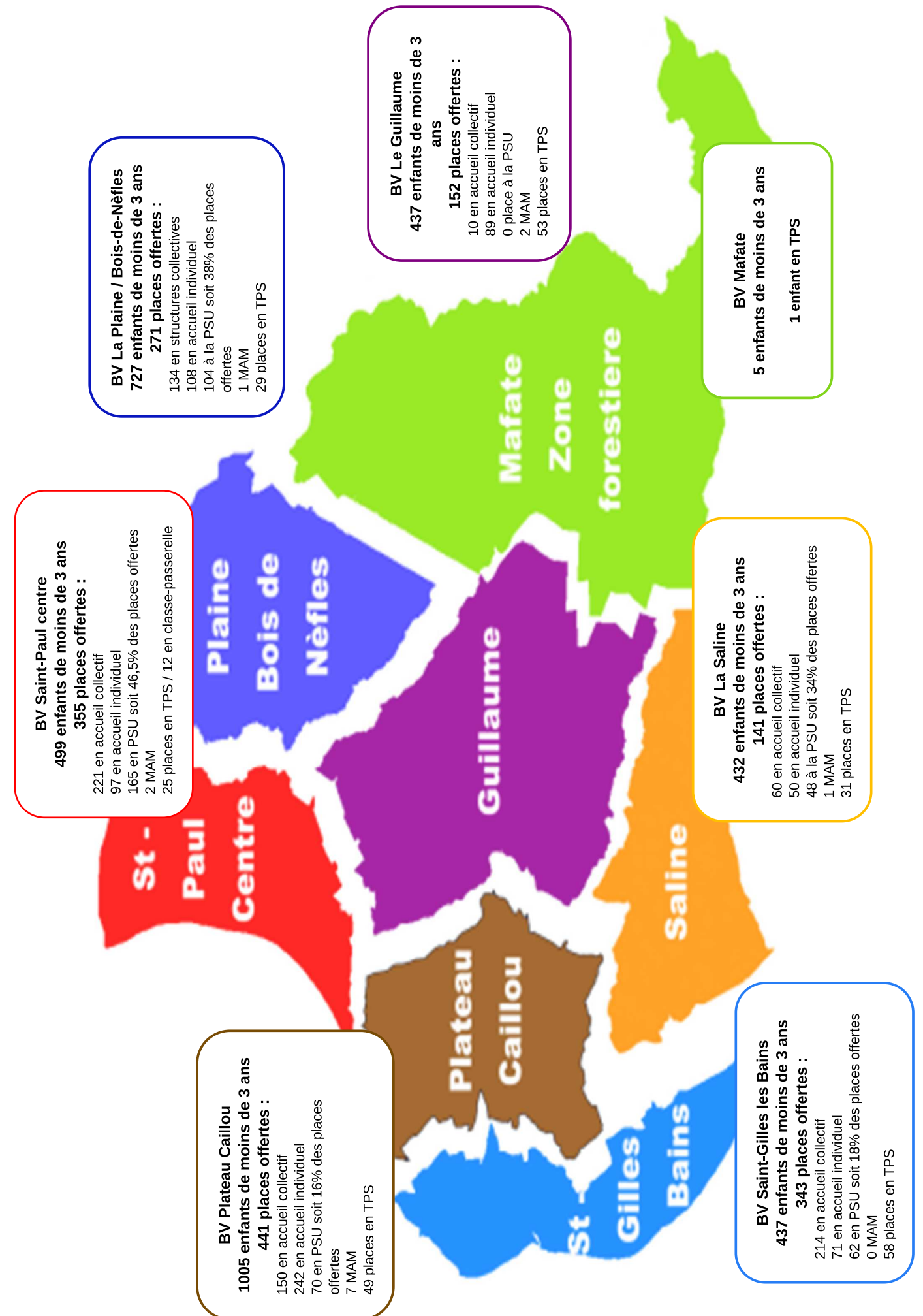
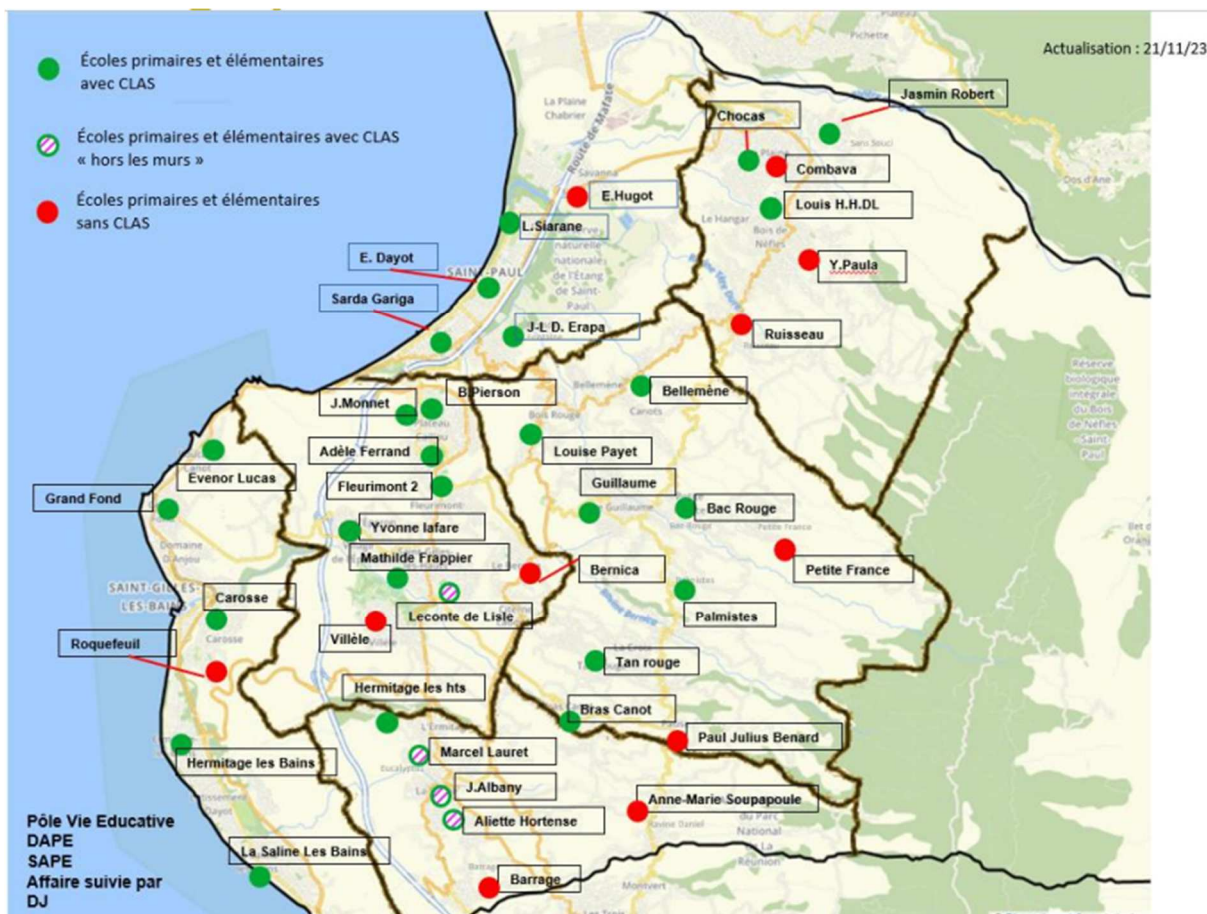
L'Accompagnement à la Parentalité

35% des familles saint-pauloises sont monoparentales.
48% d'entre elles vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

- 3 Lieux d'accueil enfants-parents (Laep) dont 1 itinérant.
- 4 Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement (Reaap).

Les actions du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ont connu un développement important depuis 2 ans sur le territoire saint-paulois :

- en 2021, 357 enfants ont pu bénéficier d'un accompagnement à la scolarité ; ils étaient 617 enfants en 2022 et sont potentiellement 670 enfants pris en charge en 2023 ;
- en 2021, ce dispositif était en place sur 20 écoles réparties sur 5 bassins de vie ; en 2022, il a concerné 27 écoles réparties sur 6 bassins de vie et en 2023, 30 écoles accueillent du CLAS (sur 41 écoles élémentaires et primaires) ;
- enfin, les opérateurs en 2021 étaient au nombre de 4 et passeraient à 9 en 2023.



La Petite Enfance - Les Engagements 2023-2027

Maintenir les places existantes au 31.12.2022

Pérenniser le soutien financier en intégrant le Bonus Territoire Ctg

Développer 568 nouvelles solutions d'accueil dont **388 places à la PSU**

Etudier la généralisation du label AVIP (à vocation d'insertion professionnelle)

Développer un Relais Petite Enfance (Rpe) dans les secteurs non pourvus

Créer une ludothèque itinérante particulièrement dans les Hauts et les QpV

Améliorer la qualité d'accueil au sein des établissements

Promouvoir l'utilisation du portail de pré-inscription

Soutenir les familles confrontées au handicap

La Jeunesse - Les Engagements 2023-2027

Poursuivre l'offre de loisirs pendant les grandes vacances scolaires au travers du dispositif Vac'ADO (500 places par an)

Expérimenter une offre de loisirs avec hébergement pendant les petites vacances scolaires (100 places par an)

Encourager le recrutement d'animateurs identifiés en mobilisant la PS Jeunes

Valoriser et accompagner les projets portés par les Jeunes

Contribuer à l'insertion des Jeunes

Accompagner la mobilité et le logement

Encourager et accompagner l'exercice de la citoyenneté

La Jeunesse

6588 enfants âgés de 11 à 17 ans

7933 jeunes âgés de 18 à 24 ans

Avec la mise en place d'un Service Jeunesse en avril 2022, la Ville de Saint-Paul entend mener une politique ambitieuse pour accompagner les jeunes Saint-Paulois, structurée autour de 6 axes :

- ✓ l'épanouissement du jeune à travers la culture et les loisirs
- ✓ l'insertion des jeunes
- ✓ la prévention et la santé
- ✓ la mobilité et le logement des jeunes
- ✓ la gouvernance de la politique jeunesse
- ✓ l'exercice de la citoyenneté des jeunes



La mise en place à titre expérimental dès juillet-août 2022 de **Vac'ADO**, accueil de loisirs sans hébergement, a permis d'accueillir près de 250 adolescents âgés entre 13 et 17 ans et de réaliser un diagnostic participatif sur les loisirs attendus par les Jeunes.

Le 1^{er} Forum de la Jeunesse s'est tenu en novembre 2022 et a été associé à la Journée de l'Economie sociale et solidaire afin de favoriser l'inclusion et l'insertion professionnelle.



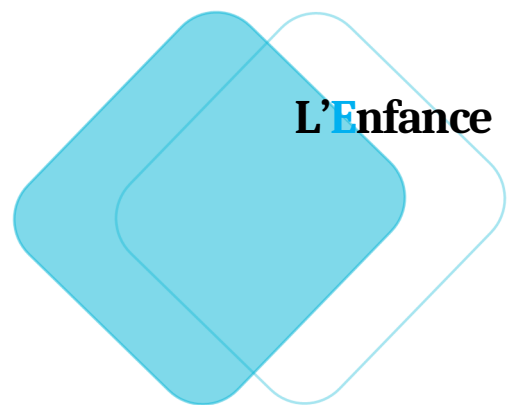
Dans le cadre de la préfiguration du **Conseil Communal des Jeunes**, 20 adolescents ayant participé à la 1^{ère} édition de Vac'ADO se sont portés volontaires pour élire 6 membres d'une délégation qui les a représentés au 13^{ème} congrès de l'ANACEJ en octobre 2022.

La Petite Enfance – Les Engagements 2023-2027

Le développement de nouvelles solutions d'accueil à l'horizon 2027 :



Le **Baby Bus +** itinérant au plus près des Saint-Paulois depuis Février 2023 (Citerne Troussaille, Le Guillaume, Saint-Gilles les Hauts).
Un deuxième Baby Bus sera en activité au 1^{er} trimestre 2024 dans les quartiers de Grand Fond et Bellemène.



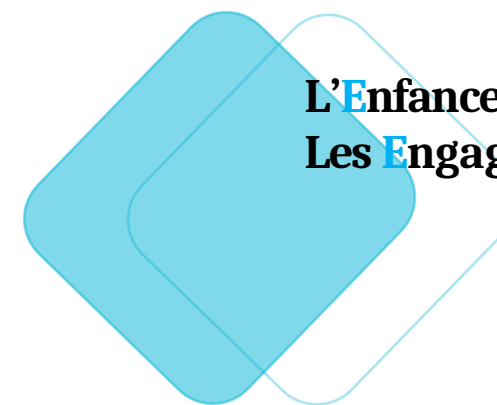
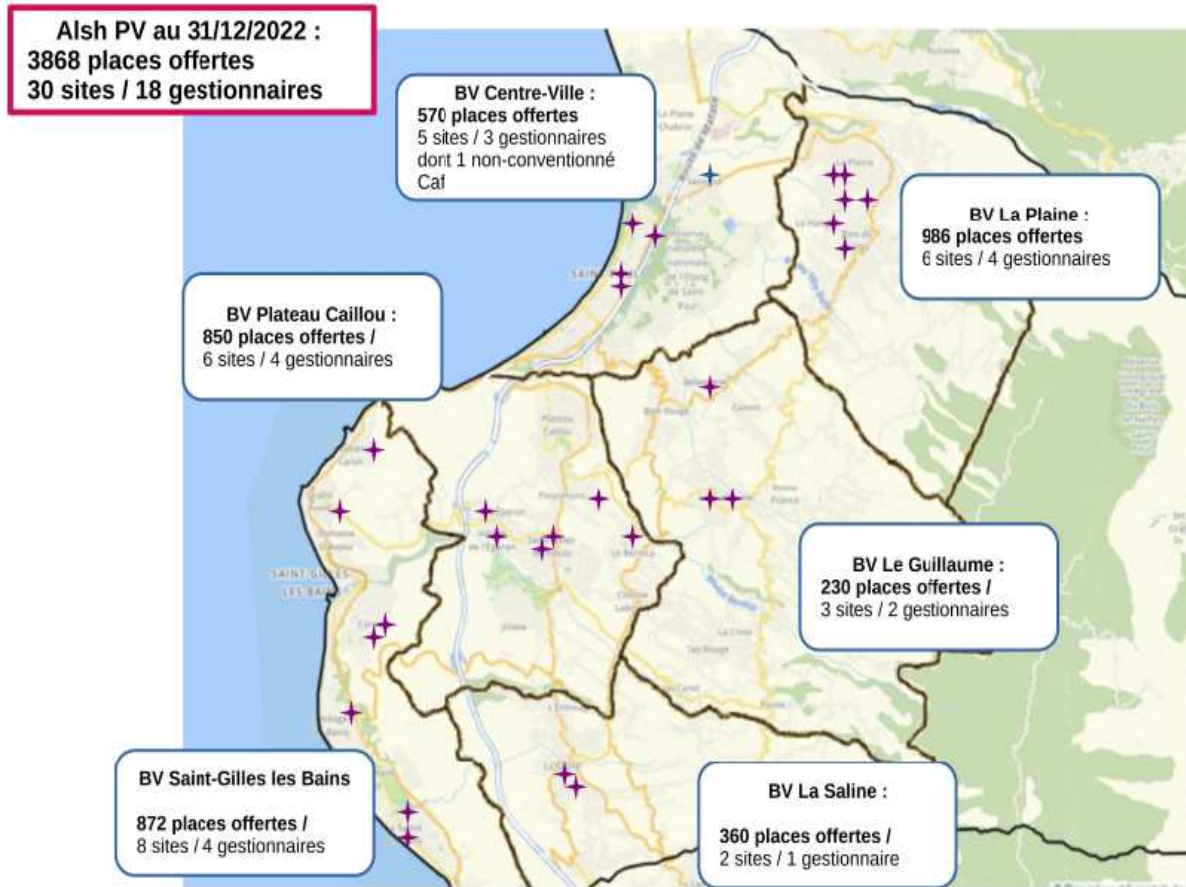
L'Enfance



Le Projet Educatif de territoire (Pedt)-Plan Mercredi de Saint-Paul, renouvelé pour la période 2021-2024 s'inscrit dans la continuité du Plan Educatif Global (Peg) de la Ville et la volonté de mise en cohérence avec les engagements pris dans le cadre du titre « Ville amie des enfants ».

L'accompagnement de la Ville, à travers son Pedt, a permis au réseau associatif de se structurer, d'améliorer l'offre d'accueil faite aux familles et de développer l'offre d'accueil en temps extrascolaire :

- ✓ 21 associations périscolaires (dont 18 conventionnées Caf)
- ✓ 3295 enfants inscrits au **périscolaire** (soit 26% des enfants scolarisés)
- ✓ 1994 enfants inscrits **le mercredi** (soit 16% des enfants scolarisés)
- ✓ 3258 enfants ont fréquenté les Alsh **pendant les grandes vacances** 2022
- ✓ 3868 places offertes **pendants les petites vacances scolaires** (mars, mai et octobre)



L'Enfance Les Engagements 2023-2027

Maintenir et développer l'accueil périscolaire dont celui du mercredi

Garantir une offre accessible sur l'ensemble du territoire

Equilibrer l'offre de loisirs pendant les grandes et petites vacances scolaires

Développer l'offre d'accueil extrascolaire pendant les grandes vacances (+600 places à horizon 2027)

Poursuivre la redynamisation des accueils de loisirs organisés par la Commune

Poursuivre la professionnalisation des acteurs de l'animation

Poursuivre la mise en oeuvre du Pedt en expérimentant la pause méridienne